

Journée de coopération régionale FAL

Le FLE : de quoi parle-t 'on?



Jeudi 31 mars 2022 – Médiathèque Carré d'Art

Ceregard – CRIA 30

*Intervention sur l'ensemble
du département du Gard*

Centre Ressources Illettrisme et Apprentissage du français



- public de formateur animateur salarié ou bénévole qui accompagnent des adultes en apprentissage ou réapprentissage du français et des savoirs de base
- Agent des collectivités / financement des politiques publiques



- journées thématiques de sensibilisation et de professionnalisation
- appui technique individuel ou collectif,
- rencontres territoriales : échanges de pratiques, structuration et co-construction d'actions
- Mise à disposition et accompagnement aux ressources pédagogiques

Plateforme d'accueil, d'évaluation linguistique et d'orientation



- adultes apprenants en français qui souhaitent entamer ou poursuivre l'apprentissage du français dans un parcours d'intégration sociale et professionnelle



- Évaluation linguistique
- Orientation vers d'autres dispositifs pour atteindre l'autonomie linguistique
Deux rendez-vous (1h30 et 30 mm)



En savoir plus en [vidéo](#)

FLE :

Français Langue Etrangère

Pédagogie qui désigne le cadre d'apprentissage de la langue française pour des personnes non-francophones en France ou à l'étranger, scolarisées dans leur langue maternelle.

≠ Se distingue du FLM (Français Langue Maternelle), du FLS (Français Langue Seconde) et de l'alphabétisation.

➔ Publics : adultes, adolescents, enfants

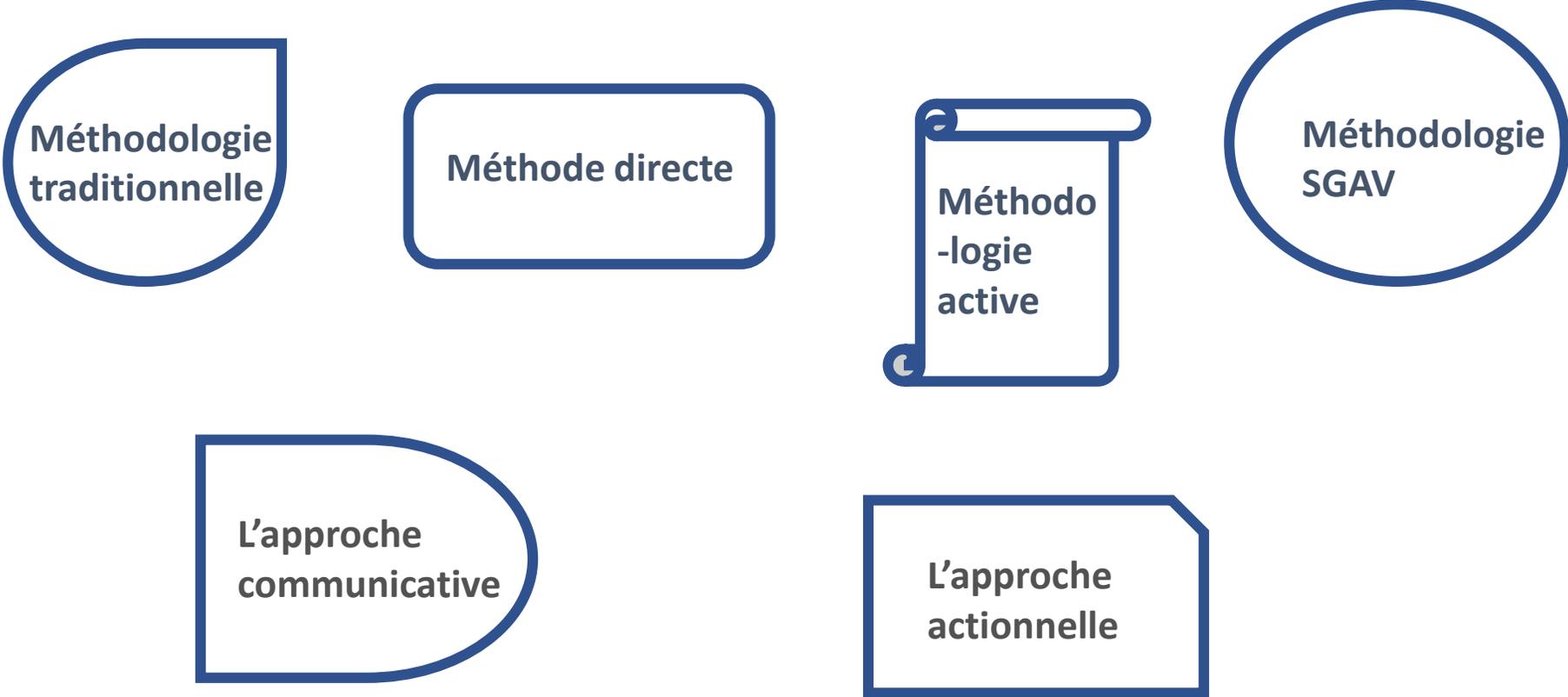
On distingue le public captif et non-captif :

- un public en situation volontaire d'apprentissage, c'est-à-dire "non-captif"
- un public en situation involontaire d'apprentissage, c'est-à-dire "captif".

La pédagogie du FLE se base sur l'approche actionnelle :

Bref historique de la didactique du FLE :

Plusieurs méthodologies se sont succédées depuis le 18^e siècle



Méthodologie traditionnelle

Méthode directe

Méthodologie active

Méthodologie SGAV

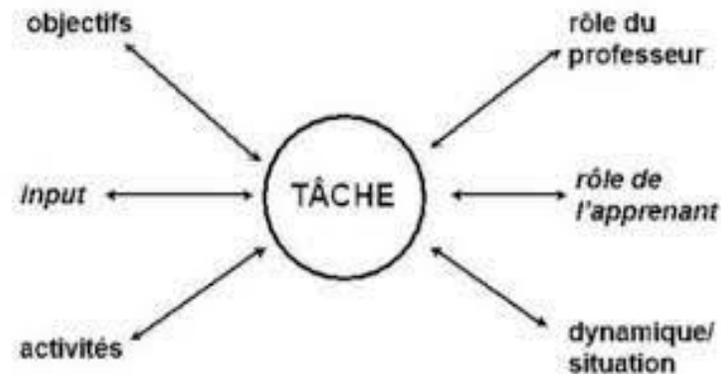
L'approche communicative

L'approche actionnelle

L'approche actionnelle :

Elle est apparue en 2000 et est toujours utilisée aujourd'hui

- **Centration sur l'apprenant (objectif d'apprentissage basé sur besoins)**
- **Apprenant = Acteur social**
- **Adaptation à des contextes sociaux et des situations**
- **Réalisation de tâches (langagières ou non langagières)**
- **Acquisition de savoir, savoir-faire, savoir-être et savoir-apprendre**



L'approche actionnelle s'appuie sur le CECRL :

Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues, une base européenne pour l'enseignement des langues

Le CECRL est le fruit de plusieurs années de recherche linguistique menée par des experts des États membres du [Conseil de l'Europe](#).

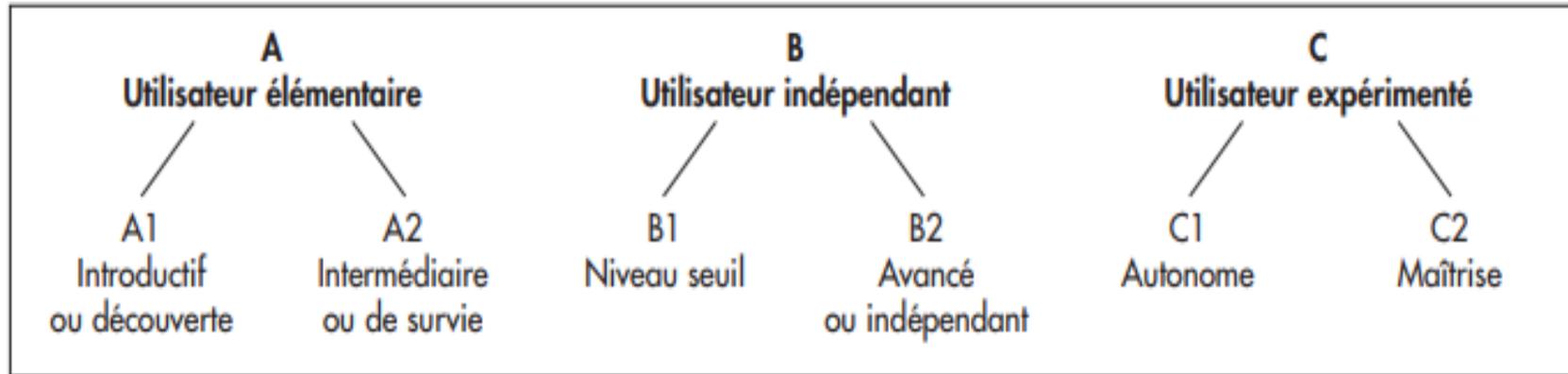
Publié en 2001, il constitue **une approche totalement nouvelle qui a pour but de repenser les objectifs et les méthodes d'enseignement des langues** et, surtout, il fournit **une base commune pour la conception de programmes, la conception de matériel d'enseignement et d'apprentissage et l'évaluation des compétences en langues étrangères.**

Cette publication marque une étape cruciale dans l'engagement du Conseil de l'Europe en faveur de l'éducation aux langues, qui vise à protéger **la diversité linguistique et culturelle**, à promouvoir **l'éducation plurilingue et interculturelle**, à renforcer le droit à une **éducation de qualité pour tous** et à améliorer le **dialogue interculturel, l'inclusion sociale** et la **démocratie**.

Le CECR a été traduit dans plus de 40 langues et est utilisé dans toute l'Europe et sur d'autres continents.

Les niveaux du CECRL

(Cadre européen commun de référence pour les langues)



Le Cadre européen, grâce aux descripteurs de compétences qu'il présente pour chaque niveau, permet d'asseoir sur une base solide et objective la reconnaissance réciproque des qualifications en langue. L'étalonnage qu'il fournit permet d'élaborer des référentiels cohérents dans chaque langue et pour chaque niveau commun de l'échelle et aide les enseignants, les élèves, les concepteurs de cours et les organismes de certification à coordonner leurs efforts et à situer leurs productions les unes par rapport aux autres.

NIVEAU A1.1

Personnes primo-arrivantes dont la langue maternelle est très éloignée du français et/ou non scolarisées dans leur langue

Pour rappel, le niveau A1.1 est propre au cadre d'apprentissage français, il désigne les grands débutants.

Oral Compréhension	Oral expression	Écrit compréhension	Écrit expression
Comprend les questions relatives à son identité, aux achats, à son état de santé et les annonces dans les lieux publics.	Peut se présenter, épeler son nom, demander en situation d'achat, répondre au médecin.	Comprend la signalétique, identifie les principaux écrits de la vie quotidienne, comprend les informations chiffrées.	Peut renseigner un formulaire simple, noter un numéro de téléphone, une adresse, un rdv, écrire un mot à quelqu'un pour lui demander de faire quelque chose. Libeller une enveloppe.

NIVEAU A1

Oral Compréhension	Oral expression	Écrit compréhension	Écrit expression
<p>Comprend les questions relatives à son identité, aux achats, à son état de santé et les annonces dans les lieux publics.</p> <p>Comprend annonce simple de répondeur.</p>	<p>Peut demander des informations dans les magasins, les administrations, dans la rue, peut prendre un rdv par téléphone.</p>	<p>Comprend les instructions ou informations simples dans un journal, une publicité, les lieux publics, en situation professionnelle.</p>	<p>Peut renseigner un formulaire, rédiger un chèque, une feuille de soins, prendre en note un message téléphonique, rédiger un mot, un SMS, un mail pour informer de façon simple.</p>

■ NIVEAU A2

Niveau exigé pour la demande de carte de résident de 10 ans

Oral Compréhension	Oral expression	Écrit compréhension	Écrit expression
<p>Comprend les instructions en situation professionnelle, la procédure à suivre d'un répondeur, les informations essentielles d'un journal télévisé et les échanges simples entre deux personnes.</p>	<p>Peut échanger en situation professionnelle, en situation d'achat (réclamation, négociation), peut parler de sa formation ou de son emploi.</p>	<p>Comprend les informations essentielles dans un bulletin scolaire, un carnet de correspondance, un journal.</p>	<p>Peut rédiger une petite annonce, noter des informations lors d'un entretien téléphonique ou en face à face, rédiger un courrier, laisser un message en situation professionnelle.</p>

■ NIVEAU B1

Niveau exigé pour la demande de nationalité française

Oral Compréhension	Oral expression	Écrit compréhension	Écrit expression
<p>Comprend un reportage à la tv, les points de vue de personnes commentant un événement, les informations techniques concernant les produits ou le fonctionnement d'un appareil, comprend le thème d'un exposé, la position de l'intervenant, ses arguments.</p>	<p>Peut s'entretenir avec précision d'un problème de santé avec un médecin, discuter d'un problème en situation professionnelle. Peut participer activement à une conversation courante, discuter d'un film, d'un fait politique, d'un événement sportif expliquer et justifier son opinion.</p>	<p>Comprend les articles de journaux, identifie la position et les arguments du journaliste. Comprend un contrat de travail, un règlement, une lettre administrative. Peut lire un roman court ou une nouvelle et utiliser un dictionnaire.</p>	<p>Peut rédiger un courrier administratif, une lettre de motivation simple, prendre des notes pendant un cours, rédiger un petit texte d'opinion simple et cohérent.</p>

le CECRL :

Activités de communication langagière à mettre en œuvre :

- la réception : écouter, lire
- la production : s'exprimer oralement en continu, écrire
- l'interaction : prendre part à une conversation
- la médiation (notamment activités de traduction et d'interprétation)



le CECRL :

Compétences de l'apprenant :

➤ **Compétences générales :**

- Savoir (culture générale, savoir socioculturel, conscience interculturelle)
- Savoir-faire (aptitude sociale, savoir-faire interculturel...)
- Savoir-être (les attitudes, les motivations, les valeurs, les croyances, les styles cognitifs...)
- Savoir-apprendre (la capacité à observer de nouvelles expériences, à y participer et à intégrer cette nouvelle connaissance quitte à modifier les connaissances antérieures)

➤ **Compétences communicatives langagières :**

- Compétences linguistiques (lexicales, grammaticales, phonologiques)
- Compétences sociolinguistiques (marqueurs des relations sociales, règles de politesse, expressions de la sagesse populaire, différences de registre, dialecte et accent)
- Compétences pragmatiques (discursive et fonctionnelle)

le CECRL :

Compétences de l'apprenant :

➤ **Compétences plurilingue et pluriculturelle :**

« On désignera par compétence plurilingue et pluriculturelle, la compétence à communiquer langagièrement et à interagir culturellement d'un acteur social qui possède, à des degrés divers, la maîtrise de plusieurs langues et l'expérience de plusieurs cultures, tout en étant à même de gérer l'ensemble de ce capital langagier et culturel. On considérera qu'il n'y a pas là superposition ou juxtaposition de compétences distinctes, mais bien existence d'une compétence complexe, voire composite, dans laquelle l'acteur peut puiser »

(Cadre européen commun de référence pour les langues, 2001, p. 129)

Le Contrat d'Intégration républicaine

Les étrangers primo-arrivants en France doivent signer avec l'OFII le CIR : Contrat d'Intégration Républicaine

Ce contrat dure 1 an et peut être renouvelé un an.

Le CIR s'adresse aux étrangers de plus de 16 ans en situation régulière et amenés à s'installer durablement en France

Le CIR se compose de quatre étapes :

1-Un entretien individualisé de prépositionnement

2-Une formation civique

3-Une formation linguistique

4-Un entretien de fin de parcours

Le CIR : Contrat d'intégration républicaine

La formation civique obligatoire

4 jours

Cette formation a lieu sur quatre jours sur les thèmes suivants:

- les institutions françaises ;
- la santé ;
- le travail ;
- le logement ;
- les dispositifs de soutien aux parents, la petite enfance et ses modes de garde, l'école, l'orientation scolaire, les droits des enfants.

La formation linguistique

Lors de l'entretien de pré-positionnement, l'OFII fait passer des tests aux étrangers statutaires pour évaluer leur niveau de langue à l'oral et à l'écrit.

A l'issue de ce test, si le signataire n'a pas le niveau A1, une formation linguistique obligatoire est prescrite.

L'OFII propose trois parcours différents :

100h, 200h, 400h, 600h

Ces cours de langues sont gratuits et dispensés par des organismes de formation qui ont répondu à l'appel d'offre de l'OFII

Le CIR :

La formation linguistique :

Au terme de la formation obligatoire, les signataires ont la possibilité de poursuivre leur parcours linguistique vers les [niveaux A2 et B1 du CECRL](#).

À cet effet, deux modules sont proposés :

- un parcours de 100 heures pour atteindre le niveau A2. C'est le niveau requis pour la carte de résident. Ce module est ouvert aux signataires ayant un niveau A1 ;
- un parcours de 100 heures pour atteindre le niveau B1 oral et écrit exigé pour l'obtention de la nationalité française. Il est ouvert aux signataires ayant un niveau A2.

Le respect du CIR et des valeurs de la République permet le renouvellement du titre de séjour et l'obtention d'une carte pluriannuelle de 4 ans.

Depuis le 7 mars 2016, le niveau A2 à l'écrit et à l'oral est exigé pour l'obtention de la carte de séjour de 10 ans.

Depuis avril 2020, Le niveau B1 à l'oral et à l'écrit est exigé pour demander la nationalité française.

Plusieurs autres dispositifs gratuits d'apprentissage de la langue française en 2022

➤ **ASL**

➤ **PIAL**

➤ **OEPRE**

➤ **AIA**

➤ **AFC**

➔ **HOPE**

➔ **PROJET PRO**

➔ **SAVOIR PLUS**

➔ **WELCODE**

DISPOSITIF ASL

Ateliers SocioLinguistiques

- **OBJECTIFS LINGUISTIQUES : l'autonomie sociale du public accueilli**
 - > Développer l'autonomie du public en communication orale et écrite du français
 - > Faciliter l'appropriation des usages, des regies de vie et des codes sociaux du pays d'accueil.
 - > Respecter, encourager et développer des parcours d'integration differenciés et adaptés a chacun des participants
 - > Favoriser la construction de partenariats locaux sur le plan pédagogique, technique et institutionnel
 - > Contribuer à développer sur le territoire une offre d'apprentissage du français adapté aux publics et complémentaire aux dispositifs existants.

- **ORIENTATION** : pas de prescription

- **NOMBRE D'HEURES** : 6 heures d'ateliers par semaine par apprenant - groupe de 12 personnes maximum

- **REMUNERATION** : pas de remuneration

DISPOSITIF ASL

Ateliers SocioLinguistiques

- **FINANCEMENT** Politique de la Ville
- **PUBLIC** : Les adultes issus de l'immigration, peu ou pas francophones. Sont prioritaires les adultes migrants habitant les quartiers prioritaires et ne pouvant pas ou plus bénéficier d'une formation linguistique dans le cadre du CIR (Contrat d'Intégration Républicaine). Sont plus spécifiquement visées les personnes dont le niveau de français oral est inférieur au niveau B2 ou dont le degré de compréhension des écrits quotidiens et la maîtrise des codes sociaux constituent un obstacle à l'autonomie sociale

NE SONT PAS CONCERNES (Cf Charte qualité des ASL p.3):

Les publics dont les acquis à l'oral et à l'écrit leur permettent d'être autonomes dans la vie courante.

Les publics dont les acquis à l'oral et à l'écrit sont supérieurs au niveau B2 et pouvant bénéficier des dispositifs de droit commun.

Les publics pouvant bénéficier des formations mises en place par l'OFII

CERTIFICATIONS LINGUISTIQUES

➤ Les diplômes :

Délivrés par France Education International, le DILF, le DELF et le DALF sont des diplômes basés sur les 6 niveaux du Cadre européen commun de référence pour les langues. Ils sont indépendants et valides sans limitation de durée. Internationalement reconnus.

- **DILF → Diplôme Initial de Langue Française Niveau A1.1**
- **DELF → Diplôme d'Etudes en Langue Française (A1 à B2)**
- **DALF → Diplôme Approfondi de Langue Française (C1-C2)**

DELF-DALF : 4 options pour publics spécifiques:

DELF Prim : enfants de 8 à 12 ans, scolarisés au niveau de l'enseignement élémentaire

DELF junior : adolescents dans l'enseignement scolaire

DELF scolaire : adolescents dans l'enseignement scolaire

DELF Pro : personnes en insertion ou promotion professionnelle

- **DCL → Diplôme de Compétences en Langue - un diplôme de l'Education Nationale valable à vie**
Diplôme national professionnel créé spécialement pour les adultes
Il évalue les compétences langagières dans une situation proche de la réalité de travail
En fonction de leur performance, les candidats obtiennent le diplôme avec la mention d'un des niveaux du Cadre Européen Commun de référence pour les langues (CECRL).

CERTIFICATIONS LINGUISTIQUES

➤ *Les tests de niveau : TEF - TCF*

- ❑ **TCF IRN Intégration, Résidence et Nationalité** → **Test de Connaissance du Français**, délivré par France Education International, destiné à toute personne étrangère de plus de 16 ans pour une validation du niveau (A1 jusqu'à B1) dans le cadre du parcours citoyen OFII, une demande de carte de résident de longue durée ou une demande de nationalité française. **Valable 2 ans**

- ❑ **TEF IRN – Intégration, Résidence, Nationalité** – **Test d'Evaluation de Français**, délivré par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris, destiné à toute personne étrangère de plus de 16 ans pour une validation du niveau (A1 jusqu'à B1) dans le cadre du parcours citoyen OFII, une demande de carte de résident de longue durée ou une demande de nationalité française. **Valable 2 ans**

CERTIFICATIONS LINGUISTIQUES

➤ *Diplôme Universitaire d'Études françaises*

Le DUEF - Diplôme Universitaire d'Etudes Françaises permet de valider les formations linguistiques dispensées dans les centres de FLE universitaires pour les niveaux A1 à C2 du cadre européen de référence pour les langues.